



Kergrist...



Euphemia O'Blye sur les traces de son époux

Robert Le Tannou, âgé de 11 ans à l'époque, fils de François Le Tannou (décédé en 1999), a réussi à retrouver la famille de l'aviateur que son père avait recueilli voici 69 ans. Raph Patton, copilote du bombardier abattu, était revenu à Kergrist-Moëlou le 4 mai 1986. C'est par son intermédiaire que Robert le Tannou a réussi à contacter la famille de Kenneth O'Blye. Il les a donc invités à faire un pèlerinage sur les traces du Sergent Kenneth O'Blye : Mérignac, Kergrist-Moëlou, Plouha.

Le Mercredi 5 janvier 1944, deux bombardiers de l'US Air Force, ayant décollés d'Angleterre pour aller bombardier l'aérodrome de Mérignac, en gironde, sont pris en chasse par des stukas allemands à leur retour. Le premier bombardier se crashe à Kermorou : quatre membres de l'équipage meurent.

François Le Tannou, agriculteur, se dirige alors vers le lieu du crash et recueille le parachutiste Kenneth O'Blye, sergent opérateur radio du bombardier. Caché dans la ferme familiale durant dix jours, en compagnie d'un autre rescapé recueilli par un autre voisin le lendemain, ils sont pris en charge par le réseau Shelburne, à Plouha, qui les fait quitter la Bretagne le 27 février 1944 par une canonnière anglaise commandée par le capitaine Birkin.



Et donc ce Lundi 22 avril 2013, les habitants de Kergrist-Moëlou et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage à Kenneth O'Blye, décédé en 1988, en présence de sa veuve Euphemia, de son fils James, de sa belle-fille Mary, et de Robert le Tannou.

La mémoire des quatre aviateurs tués dans le crash a été également honorée avec un dépôt de gerbe. Madame Blye s'est aussi recueillie sur la tombe de François Le Tannou.



La municipalité a remis un tableau représentant la mairie rénovée, réalisé par Paul Osbourne, artiste britannique résidant à Kergrist-Moëlou.

Ces évènements de janvier 1944 ont inspiré le roman de Robert Le Tannou « Le Ciel était si bleu... » paru en 2010 aux Editions Lacour.



“KERGRIST...”

NUMÉRO 25 - Juillet 2013

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : « **Hommage à Kenneth O'Blye** » Photo : Laurent Le Corre.

Directeur de Publication : Martine Connan

Photos : Laurent Le Corre, Patrick Jégou, Auguste Le Méhauté, Ecole de Kergrist-Moëlou, Martine Thomas-Hénaff, Régis Le Foll,

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Mise en page : Martine Thomas-Hénaff

Comité de Rédaction de ce numéro : Connan Martine, Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Thomas-Hénaff Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal,

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Depuis Janvier 2013, le bulletin communal transite par le centre de tri de Rennes avant sa distribution... par la poste, d'où un retard dans les boîtes aux lettres.

Mot du Maire

Depuis de nombreuses années nous constatons que le nombre des exploitations agricoles diminue, que les terres devenues libres vont agrandir d'autres exploitations...

Pour autant, nos villages ne se dépeuplent pas. Au contraire, nous voyons de jeunes familles s'y installer, restaurer des maisons afin d'y vivre, dans la tranquillité. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir revivre et se développer ainsi de nombreux endroits en campagne (Moustermeur, par exemple, est remarqué de tous dans ce domaine). Quel plaisir de voir des enfants jouant ensemble, au centre des villages, ou dans le bourg aux abords des nouveaux logements !

Bien d'autres satisfactions ont jalonné ce mandat qui se termine au printemps prochain. Aussi m'est-il paru opportun d'utiliser quelques pages de ce bulletin pour retracer les principales actions menées au cours de ces années. Tous ces projets ont été réalisés avec l'ensemble du conseil municipal, dans la confiance, la transparence et la communication avec les kergristois et kergristoises.

Le prochain bulletin paraîtra en janvier 2014, et alors la campagne électorale sera à l'ordre du jour. De ce fait, et afin de respecter la légalité, ce numéro de janvier sera restreint aux comptes-rendus des conseils municipaux.

En espérant que vous avez apprécié ce bulletin bi-annuel, vecteur de communication entre les uns et les autres, je vous souhaite à tous un bel été à Kergrist.

Martine Connan



Sommaire

Hommage à Kenneth O'Blye..2	
Mot du Maire	3
Conseils Municipaux	4-8
Comités d'entraide.....	5
Offices religieux	5
CCAS.....	6
Le Trad	6
Tarifs communaux	7
Horaires déchèterie.....	8
Depuis 2001	9
Cap Sport.....	10
CCAS.....	10
"Singing in the villages"	10
MSA d'Armorique	10
CAF.....	10
Maillys.....	11
Repas PLB.....	11
Journée - Randos.....	11
Rencontres Musicales du KB	12
Ecole en activités.....	12
Société de chasse.....	13
La montée de l'USK.....	14
Pardon de l'Isle.....	14
Pardon de Saint-Lubin	14
Calendrier des fêtes	14
Etat-Civil	15
Toponymie	15
Comité des Fêtes Kergrist....	16



Remise des arbres aux Bébés de l'année 2012 lors des Vœux en Janvier dernier

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

La poste

Le bureau de poste est
ouvert
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Levée du courrier à 9h
au bourg de Kergrist
et
à St-Lubin

Conseils Municipaux

31 janvier 2013

VOTE DES SUBVENTIONS

Des subventions exceptionnelles sont accordées aux Comités Des Fêtes de St-Lubin et de Kergrist-Moëlou pour la réfection des allées de boules pour un montant de 400 €.

Société de chasse	400 €	
Comité des fêtes de Kergrist Moëlou	550 €	400 €
Comité des fêtes de St Lubin	550 €	400 €
Union Sportive Kergristoise	1 600 €	
Club du 3ème âge	230 €	
Comité de jumelage	300 €	
Amis de la Chapelle de l'Isle	300 €	
Vie Libre	50 €	
ADMR	50 €	
Cyclo-Club du Blavet	50 €	
Croix rouge de Rostrenen	50 €	
Radio Kreiz-Breizh	50 €	
Amicale des parents d'élèves	3 300 €	
Justice et Paix	40 €	
Ciné Breizh	80 €	
Gymnastique Féminine de Kergrist-Moëlou	250 €	
Mucoviscidose	50 €	
Kreiz-Breizh Espoir	50 €	
Les Amis de Jean Guillaume	40 €	
Association des Anciens combattants	35 €	
Foyer social éducatif CES Rostrenen	50 €	
Association solidarité paysanne des Côtes d'Armor	20 €	
Argoat Emploi Services	20 €	
DIZ YERH- Association bilingue école Rostrenen	60 €	
Gouren Rostrenen	40 €	
Badminton Rostrenen	40 €	
AFSEP (association des sclérosés en plaque)	50 €	
Association Maen-Gwen	300 €	
Clic	10 €	
Restos du coeur	50 €	
Jeunesse Sportive Kreiz-Breizh (JSKB)	40 €	
Conseil Général - Fonds Solidarité Logement	202 €	

28 février 2013

Présentation et vote des Comptes Administratifs 2012

Tous les comptes administratifs sont présentés et commentés par M. Le Corre Laurent, et votés à l'unanimité.

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Exploitation		Investissement	
Dépenses :	507 004.23 €	Dépenses :	698 397.88 €
Recettes :	578 248.68 €	Recettes :	787 378.15 €
Excédent de clôture	71 244.45 €	Reprise du déficit 2011 :	316 263.68 €
		Déficit de clôture	136 146.41 €

ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Exploitation		Investissement	
Dépenses :	22 071.77 €	Dépenses :	23 250.58 €
Recettes :	22 655.22 €	Recettes :	18 276.22 €
Excédent de clôture	583.45 €	Reprise du déficit 2011 :	8 681.71 €
		Déficit de clôture	13 656.07 €

MULTI-SERVICES - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Exploitation		Investissement	
Dépenses :	1 343.58 €	Dépenses :	1 807.92 €
Recettes :	1 344.00 €	Recettes :	50.99 €
Excédent de clôture	0.42 €	Reprise du déficit 2011 :	5 588.71 €
		Déficit de clôture	7 345.64 €

LOTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Exploitation		Investissement	
Dépenses :	14 212 €	Dépenses :	14 212 €
Recettes :	14 212 €	Recettes :	14 212 €

Conseils Municipaux

28 février 2013 (suite)

Réforme sur les rythmes scolaires

La nouvelle réforme sur les rythmes scolaires prévoit que le nombre d'heures hebdomadaires de classe reste à 24 heures, mais la nouvelle répartition se fera sur quatre jours et demi : le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, et vendredi. La durée de la pose méridienne ne pourra être inférieure à une heure et demie. La mairie devra réaliser un Projet Éducatif

Territorial qui définit les activités périscolaires

Le conseil municipal décide de différer la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014 et approuve la préparation du projet au niveau de la CCKB, celui de mettre en place une réflexion qui sera menée en lien avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants afin de présenter un projet éducatif territorial.

28 mars 2013

Présentation et vote des Budgets 2013

En présence de Mr Mével, receveur principal de la trésorerie de Rostrenen, adoption et vote à l'unanimité par le conseil

Taux d'imposition : Maintien des taux 2012 en 2013

- 10.10 (habitation)
- 18.64 (foncier bâti),
- 43.67 (foncier non bâti)

BUDGET PRIMITIF - COMMUNE 2013

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'élèvent à 544 603 €
En section d'investissement, dépenses et recettes s'élèvent à 492 444 €
Les dépenses sont les suivantes :

- 60 000 € pour la voirie,
- 42 000 € pour l'église
subvention à hauteur de 90% :
50% état, 30% région, 10% département
- 28 400 € pour divers matériel,
- 40 000 € (gîte et honoraires architectes)

Les travaux n'étant pas terminés en 2012, la commune est dans l'attente de subventions pour une somme de 102 822 €.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013

En section de fonctionnement dépenses et recettes s'élèvent à 29 551 €
En section d'investissement, dépenses s'élèvent à 34 117 €.

BUDGET PRIMITIF MULTI SERVICES 2013

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'élèvent à 17 295 €
En section d'investissement, dépenses et recettes s'élèvent 16 296 €

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2013

En section de fonctionnement dépenses et recettes s'élèvent à 14 212 €
En section d'investissement, dépenses et recettes s'élèvent à 14 212 €

2 mai 2013

Programme voirie 2013

L'entreprise Brulé et Weickert réalisera les travaux de voirie pour un montant de 64 490 Euros. Les voies retenues sont :

- Enrobé à chaud

- VC 20 - Pempoulrot - 130 m
- VC 7 - Coat Trenk - 520 m

- Compomac

- VC 27 - Les Quatre Vents - 80 m
- VC 3 - Keranglas - 185 + 80 m
- VC 2 - Petit Paris-Kervenal - 55 + 60 + 60
- VC 20 - Pempoulrot - 120 m



Discussions et convivialité
lors des vœux



COMITE D'ENTRAIDE DU KREIZH-BREIZH

Service aide-ménagère
Service portage repas

3, rue de l'école
22480 Sainte-Tréphine

Tél : 02-96-29-22-10
Fax : 02-96-29-22-13

Horaires d'ouverture:
du Lundi au Vendredi
9h00 - 13h00
14h - 16h30

COMITE D'ENTRAIDE Service de Soins

4, rue de la Poste
22340 MAEL CARHAIX

Tel : 02 96 24 71 61
Fax : 02 96 24 65 70

Mail :

maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr



Offices religieux

2er semestre 2013

Samedi 20 juillet 18h00
Saint-Guillaume

Dimanche 18 août 10h30
L'Isle

Dimanche 25 août 10h30
Saint-Lubin



Pardon de Kergrist

École Publique



L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

7h30 à 8h50
et de
16h30 à 18h00.
(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15

Le TRAD

**Transport Rural A la Demande
sur le territoire de la CCKB**
0 810 22 22 22

Tarif : 2€ par trajet
(quelle que soit la distance parcourue)
(4 € l'aller-retour)



Soirée Crêpes du Gouren

Conseils Municipaux

2 mai 2013 (suite)

Représentation des communes : nombre de délégués au conseil communautaire de la CCKB.

La loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes stipule que le nombre et la répartition des délégués sont établis au plus tard six mois avant le 31 décembre de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, soit, dans le cas présent, le 30 juin 2013.

La détermination du nombre de membres du conseil communautaire obéit à deux types de logique :

- Soit par accord amiable nécessitant l'adhésion d'une majorité qualifiée de conseils municipaux. Dans cette hypothèse, il est possible d'augmenter de 25% le chiffre figurant à l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales correspondant, pour la CCKB, à 30 délégués, qui pourrait, ainsi, être porté à 37. La répartition intercommunale doit, ensuite, tenir compte de la population municipale sachant que toutes les communes doivent être représentées et qu'aucune ne peut disposer de plus de la majorité des sièges.

- Soit par application des alinéas III à VI de l'article L5211-6-1 susvisé. Dans ce cas, le nombre maximal de délégués ne peut excéder le plafond précité ce qui, pour la CCKB, aboutirait à un organe délibérant composé au maximum de 30 délégués. Leur répartition entre les communes s'effectuerait à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec l'obligation d'affecter au minimum un siège à chaque commune en dépassant au besoin le chiffre maximal déterminé comme indiqué plus avant. Cette règle conduirait le conseil communautaire à être composé de 46 délégués.

Le conseil municipal opte pour la solution suivante :

- 1 délégué jusqu'à 900 habitants.
- 2 délégués de 901 habitants jusqu'à 2 000 habitants.
- 4 délégués au-delà de 2 000 habitants

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

- Population desservie 200 habitants,
- Les eaux usées sont traitées par la Lagune naturelle de Kerlen,
- Le prix du service comprend une partie fixe et un prix au m³ consommé (abonné consommant 120 m³ payera 218.80 € TTC soit en moyenne 1,82 €/m³, en baisse de 0,55% par rapport à 2012.

Sur ce montant, 90% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, les taxes s'élèvent à 10%.

CCKB - Nouvelle compétence d'enseignement artistique

En matière d'enseignement de la musique et de la danse, la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh a voté le 5 février 2002 l'adoption de la compétence "Initiation, formation et enseignement de la musique, du chant et de la danse".

La prise en charge de ce domaine de compétences a permis la réalisation de deux objectifs :

Permettre aux jeunes de moins de 26 ans domiciliés sur le territoire d'avoir accès à des pratiques musicales et/ou chorégraphiques structurées, en limitant autant que faire se peut l'obstacle pécuniaire lié au suivi de ces activités.

Développer l'offre existante sur le territoire tant au niveau qualitatif (niveau de formation des enseignants et structuration des activités et des contenus) que quantitatif (diversification de l'offre proposée, apport d'esthétiques artistiques inexistantes ou peu présentes auparavant sur le territoire).

Aussi, dans un souci de développer l'offre en matière d'enseignement artistique sur le territoire en cohérence avec le schéma départemental sur les enseignements artistiques et d'aider la structuration des activités organisées par des associations sans moyens adaptés à ce jour, le conseil communautaire de la CCKB a, à l'unanimité, voté le 20 décembre 2012 l'élargissement de la compétence existante à l'art dramatique sous la dénomination suivante "Initiation, enseignement et formation à la musique, à la danse et à l'art dramatique".

Le conseil municipal décide d'ajouter aux statuts de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh un élément lui permettant d'élargir sa compétence facultative en matière d'enseignement artistique qui devient : "Initiation, enseignement et formation à la musique, à la danse et à l'art dramatique".

Travaux : Changement des portes des Classes

Les portes des classes de l'école sont vétustes, des devis ont été établis.

Le conseil municipal décide le changement de quatre portes et retient la proposition de la Sarl MEUDIET pour un montant de 5 600 € H.T.

Conseils Municipaux

2 mai 2013 (suite)

Modalités de la concertation sur le projet d'aménagement de la RN 164 au niveau de Rostrenen

Avis de la commune sur les modalités de concertation envisagées :

La concertation porte sur le projet d'aménagement de la RN 164 au niveau de Rostrenen (section Lomeven-Plouguernevel)

Le maître d'ouvrage est l'État : Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie.

Cet aménagement est aujourd'hui financé à 50% par l'État et 50% par la Région. Cela concerne 5 communes : Glomel, Kergrist-Moëlou, Plouguernevel Maël-Carhaix, Rostrenen.

La concertation vise à recueillir les avis :

- sur les enjeux du projet,
- sur la qualité et l'exhaustivité des diagnostics produits,
- sur les aménagements étudiés,
- sur l'analyse comparative des aménagements étudiés.

Elle se déroulera du lundi 17 juin 2013 au vendredi 12 juillet 2013. Une réunion publique sera organisée à Rostrenen.

Durant toute la durée de la concertation, il sera mis à disposition dans chaque mairie :

- un exemplaire du dossier de concertation en libre consultation,
- un registre permettant le recueil de l'expression des habitants.

Il sera également possible de déposer un avis, des questions et d'obtenir des réponses sur le site de la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - service déconcentré du ministère de l'écologie.)

Question diverse :

Suite à l'achat d'un broyeur neuf, le conseil décide de mettre en vente l'ancien broyeur.

Toute personne intéressée peut faire une offre de prix au secrétariat de la mairie jusqu'à fin mai 2013.

27 juin 2013

Multi-Services

Le multi-services est fermé depuis août 2012. La résiliation du bail commercial est intervenu en février 2013. Mme Giot a déposé le bilan en mars 2013.

Une commission a été créée au niveau du conseil municipal en collaboration avec la chambre du commerce, afin de trouver une solution pour une réouverture le plus rapidement.

Renouvellement Convention ATESAT

Ses principales missions sont :

- l'assistance des services de la direction départementale du territoire en ce qui concerne la gestion de la voirie et de la circulation,
- l'assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie à la programmation des travaux et à la conduite des études à la passation de marché de travaux,
- l'assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art.

Eglise

Accord pour les travaux de couverture et de maçonnerie se chiffrent à 27 859,78 € H.T. (Travaux subventionnés à 90%)

Tarifs cantine / garderie

- Les tarifs seront à partir de septembre :

Repas	: 2,40 €
Garderie du matin	: 0,95 €
Garderie du soir	: 1,55 €

- Accord pour l'achat d'un chauffe-eau pour la classe élémentaire.

Création d'un emploi CAE

Convention avec l'état pour le recrutement d'une personne en CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi), à compter du 02/07/2013 pour une durée hebdomadaire de 20 heures pendant 6 mois.

CCKB - Ajout d'une compétence numérique

Pour la validation du schéma numérique du Kreiz Breiz négocié entre le CG22 et la CCKB, il convient d'ajouter la compétence numérique aux statuts de la CCKB.

Avis sur RN 164

Actuellement une enquête publique est en cours du 17 juin au 17 juillet concernant l'aménagement de la RN 164.

La commune de Kergrist-Moëlou étant concerné par un trajet, les plans sont consultables en mairie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal - Tracé Nord : Rejette cette variante s'implantant sur la commune de Kergrist-Moëlou, empiétant sur de nombreuses parcelles agricoles et il n'apparaît pas de desserte suffisante au niveau de Rostrenen.

- Tracé SUD : Demande une modification au niveau de l'hippodrome et de la centrale EDF.

- Émet plutôt un avis favorable à l'aménagement central car cela semble être la solution la plus appropriée pour desservir Rostrenen.

Tarifs Communaux

Repas à la cantine

(tarif applicable à partir du 01/09/2013)
Élève.....2,40 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs..5,60 €

Garderie

Matin0,95 €
Soir1,55 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :
(tarif applicable à partir du 01/01/2013)

Salle presbytère40 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant.....90 €
Lotos, cartes.....110 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....150 €
Deux repas.....185 €
Forfait deux jours.....205 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant.....110 €
Bal, Fest-Noz.....175 €
Lotos, cartes.....175 €

Grande salle avec cuisine

Un repas205 €
Deux repas.....225 €
Forfait 2 jours275 €
Location la veille.....70 €

Goûter du souvenir..... 30 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table..... 1,50 €
10 chaises.....1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....5,00 €
Au-delà de 50 couverts10,00 €

Gîte de Lozivit :

Forfait si location salle...50,00 €
Nuitée (par personne).....7,50 €
Nuitée(hors commune)...13,00 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple80 €
Trente ans double.....140 €
Cinquante ans simple.....150 €
Cinquante ans double....210 €

Columbarium :

Dix ans 305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €

Déchèterie de Rostrenen
ZA de la Garenne
Tél/fax : 02 96 29 24 96

Horaires d'ouverture
du Lundi au Samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 18h00

Pour info : Déchèterie de
Saint-Nicolas du Pélem
ZA du Ruellou
Tél. : 02 96 29 76 57

Horaires d'ouverture
du mardi au samedi
(fermée le lundi)
9h00-12h00
13h30-17h00 (hiver)
14h00-18h00 (été)

Desplanques Rémy

Micro-entreprise
Maçonnerie - chanvre
Aménagement intérieur
et extérieur

Kergrist-Moëlou

Tél. 02 96 36 51 31
Port. 06 83 43 08 94



Pact-HD des Côtes d'Armor
51 rue de Gouédic
BP 430
22004 Saint Briec Cedex 1
Tél. : 02 96 62 22 00
Fax : 02 96 61 84 50

pact.arim.22@wanadoo.fr

Permanence à la CCKB
1er Mardi du mois

de 10h à 12h



Conseils Municipaux

27 juin 2013 (suite)

Renouvellement Convention Centre de Gestion

La loi du 12 mars 2012 est venue modifier l'environnement législatif des missions du Centre de gestion. Leur rôle a été affirmé comme centre d'appui technique de gestion de la fonction Publique Territoriale au niveau départemental.

La convention actuelle comportait les missions obligatoires :

- L'organisation des concours et examens professionnels à l'exception de ceux relevant du CNFPT,
- La publicité des listes d'aptitude établies après examen et au titre de la promotion interne,
- La publicité des créations et vacances d'emplois,
- La publicité des tableaux d'avancement,
- La prise en charge des fonctionnaires momentanément privés d'emploi,
- L'aide aux fonctionnaires à la recherche d'un emploi après une période de disponibilité,
- L'aide aux fonctionnaires devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,
- Le fonctionnement des conseils de discipline et des commissions administratives paritaires,
- Le secrétariat des commissions de réforme et des comités médicaux,
- Le fonctionnement du comité technique paritaire pour les collectivités de moins de 50 agents,
- Le calcul du crédit de temps syndical et le remboursement des charges salariales afférentes à son utilisation,
- L'organisation et le fonctionnement du recours administratif préalable relatif à la procédure de référé devant les juridictions administratives,
- Une assistance juridique statutaire,
- Une assistance au recrutement et à la mobilité des agents,
- Une assistance à la fiabilisation des comptes de droits en matière de retraite.

Les dépenses supportées par le Centre de Gestion pour l'exercice des missions obligatoires sont financées par une cotisation obligatoire versée par les communes. (Au 1er janvier 2013 : 0,77% de la masse salariale)

En plus de ces missions obligatoires, le Centre de gestion propose des missions facultatives auxquelles notre commune adhère. Le taux de cotisation est de 0,62%.

Celles-ci sont les suivantes :

- Missions temporaires (mise à disposition d'agents en vue du remplacement d'agents momentanément indisponibles,
- Médecine préventive,
- Conseil en hygiène et sécurité,
- Élaboration du Document Unique,
- Mise à jour du Document Unique,
- Ergonomie de maintien ou d'insertion dans l'emploi,
- Ergonomie de conception,
- Handicap,
- Inspection (contrôle des conditions d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité),
- Psychologue,
- Assurance des risques statutaires,
- Mise à disposition de fonctionnaires et agents publics sur missions permanentes. Emplois partagés locaux,
- Informaticiens,
- Conseillers en gestion administrative et juridique,
- Conseillers en organisation,
- Archivistes,
- Rédacteurs d'actes et de procédures,
- Opérateurs de saisie - Élections,
- Opérateurs de saisie - Paie,
- Accompagnement des pratiques professionnelles,
- Accompagnement bureautique.

Avis sur installations classées « Sarl CJA-Kervras Kerlufédec »

Avis favorable pour une extension d'un atelier de poules pondeuses en cages (passage de 102 600 à 205 200 places, création d'un second poulailler, agrandissement du centre de conditionnement pré-existant et la mise à jour du plan d'épandage.



Le club du 3ème âge est toujours aussi dynamique : organisation de bals, concours de cartes et boules et repas pour ses adhérents.



Depuis 2001

Durant deux mandats consécutifs, l'équipe municipale s'était engagée à défendre et promouvoir au mieux l'avenir de notre commune, la qualité de son environnement, de son tissu humain. Parce que le mandat que vous nous aviez confié s'achève dans quelques mois, il nous paraît opportun de revenir sur les principales réalisations mises en place.

Avec l'appui d'un architecte impliqué et attentif à la vie des habitants de Kergrist, nous avons d'abord aménagé le site de l'ancien presbytère en Salle des Fêtes, nous avons mis aux normes l'assainissement, nous avons obtenu la labellisation « Commune du patrimoine », nous avons créé deux lotissements, et dernièrement, après avoir pris le temps de la réflexion avec vous, nous avons réalisé un aménagement harmonieux du centre bourg, une mise en valeur des espaces publics autour de l'église, une rénovation de la mairie, et nous avons presque terminé de transformer la maison Lozivit en gîte d'étape.

Mais notre territoire est très étendu et la notion de commune ne se restreint pas au bourg, nous ne l'oublions pas. De nombreuses priorités sont accordées régulièrement aux travaux concernant la voirie, que ce soit pour un bon entretien des routes et de leurs abords, ou pour la réfection de tronçons abîmés. Il reste peu de kilomètres qui n'ont pas encore été pris en compte, et la comptabilisation de l'ensemble des travaux, du matériel et des salaires concernant nos routes représente une part fort importante de nos budgets successifs.

Par ailleurs, tous ces travaux n'avaient de sens que si nous nous efforcions en même temps de maintenir notre tissu social. La réalisation des deux lotissements a permis l'installation de presque 20 nouveaux foyers, et le recrutement d'une dizaine de nouveaux élèves. Nous avons soutenu de notre mieux notre école en la dotant largement en moyens et en matériel, en réalisant des travaux d'isolation, de menuiserie, de chauffage, en organisant une garderie dès 7h45 le matin et jusqu'à 18h le soir. Nous avons encouragé les différentes actions des associations kergristoises par un soutien financier à chacune d'elles, par des travaux particuliers comme l'aménagement du stade et des vestiaires pour les joueurs de foot par exemple.

Nous avons aussi réussi à entretenir et rénover notre église - travaux de jointoiment, réfection de toiture et d'huisseries, ainsi que restauration des statues polychromes du porche - en montant des dossiers qui ont permis des subventionnements très intéressants (à hauteur de 90 à 95 %). Les guides sauront certainement en tenir compte et les visites touristiques patrimoniales continueront de s'ajouter à celles des nombreux sportifs qui viennent, à pied, à vélo ou même à cheval profiter de notre environnement naturel si riche et préservé.

Pour réaliser ce qui vient d'être évoqué ci-dessus, il nous a fallu évidemment effectuer des emprunts. Il est donc clair que le taux d'endettement de la commune a augmenté. Mais les emprunts contractés le sont dans une fourchette d'endettement qui est acceptée sans remarque particulière par l'administration des impôts, et par la banque qui nous finance. D'ailleurs, hormis l'augmentation votée en 2009, nous n'avons pas eu besoin de recourir à un nouvel alourdissement des impôts locaux ces dernières années. Les kergristoises s'acquittent d'un impôt moyen annuel de 256 € par habitant, et la moyenne de cette imposition - pour les communes de 500 à 800 habitants - s'élève à 269 €. D'autre part, les 12 éoliennes implantées sur Kergrist, terminées depuis fin 2010, apportent environ 20 000 €uros supplémentaires à notre budget communal annuel, allégeant donc, dans une certaine mesure, les remboursements d'emprunts.

Nos objectifs sont restés les mêmes tout au long de ces années et nous avons tenté, grâce à une équipe municipale volontaire et soudée, de les mener à bien le mieux possible. Tout n'est pas parfait, beaucoup reste à faire bien sûr. Une dynamique doit toujours être recherchée, des commerces doivent pouvoir s'installer et durer, de nouvelles propositions doivent voir le jour...

La salle « Lein Roc'h » est actuellement très utilisée, pour des événements de toute nature, y compris pour des concerts et des spectacles concernant un territoire plus large que notre seule commune.

MSA D'ARMORIQUE

12, rue de paimpont
22025 Saint Briec cedex 1
Tél : **02.96.78.87.00**
Fax 02.96.78.87.59

Accueil sans rendez-vous pour vos démarches simples et rapides du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00

Permanence à Rostrenen

16, place Porz Moëlou
22110 Rostrenen
Tél : **02.98.85.79.79**
(pour prendre rendez-vous)

CAF

0810 25 22 10

(prix d'un appel local depuis un fixe)

CAF des Côtes d'Armor
Avenue des Plaines Villes
22440 Ploufragan

du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 16h30

(ouvert que le matin en Juillet-Août)

adresse Courrier

Caf des Côtes d'Armor
CAF DES COTES D'ARMOR
CS 10000
22 096 Saint-Briec CEDEX 9
OU

www.caf.fr

Accueil à Rostrenen
le mardi de 13h30 à 16h30
cité administrative



Séances théâtrales
pour le jeune public
organisé par Maen-Gwen :
220 jeunes scolaires
aux deux séances

Cap Sport à Kergrist-Moëlou



Signature de la convention Cap Sport

Très bonne fréquentation aux activités dans le cadre de "Cap Sports" sur notre commune débutées en début d'année. Ceux sont une douzaine d'enfants qui tous les vendredis viennent découvrir et faire du sport comme de l'athlétisme et des activités physiques en pleine nature sous la direction de Téri Gorton, animateur sportif.

Cap Sport devrait reprendre en septembre renseignements en mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS avait organisé pour les habitants de la commune début mai un après midi pour la visite forte intéressante du musée des automates à Plévin où la douzaine de personnes a pu replonger dans le passé du vieux matériel utilisé autrefois dans les fermes. Ensuite, le groupe s'est rendu vers le Faouët pour la visite du musée des abeilles et des fourmis. Les participants sont rentrés chez eux très satisfaits de ces deux visites enrichissantes.



"Singing in the villages"

Le 27 avril, à la salle Lein Roc'h, la rencontre « Europa Ludens Rural Song » est passée du projet au succès : le public était au rendez-vous, pour le spectacle final intitulé « Singing in the villages ». Les cinquante choristes européens venus de villages d'Allemagne, d'Estonie, du Danemark, des Pays-Bas, de Grèce, de République tchèque et de Bretagne, ont offert un spectacle formidable. Et parmi les spectateurs, au nombre de 250, on remarquait le président du Conseil Général des Côtes d'Armor Claudy Le Breton, la députée Annie Le Houerou, le président de la Communauté de Communes du Kreizh Breizh Jean-Yves Phillipe, le conseiller général du canton Michel André, les maires de Kergrist et Rostrenen, ainsi que quelques autres personnalités.

Ce samedi soir, l'émotion était à son comble pour les chanteurs amateurs. Ils avaient répété toute la semaine précédente à Plélauff, travaillant avec ardeur sous la houlette d'Elisabeth Leray leur chef de chœur pour l'occasion, chantant du matin au soir pour peaufiner le spectacle. Le répertoire, issu des musiques traditionnelles des différents pays européens a été réinterprété avec talent et chanté dans toutes les langues. Le résultat, surprenant et généreux, a ravi le public. Les élus sont unanimes, « Singing in the villages » a offert de belles couleurs à l'Europe, et a mis le Kreiz Breizh à l'honneur. Cette rencontre humaine et musicale a été retransmise en direct sur Armor TV et visionnée dans chacun des villages du réseau des villages culturels d'Europe.

L'association Kreiz Breizh Villages d'Europe qui a porté ce projet a réussi un beau challenge. Elle avait été aidé par l'École de Musique et de danse du Kreizh Breizh et Itinéraires-bis pour la réalisation du spectacle final. Les choristes sont repartis dimanche dans leurs villages.



A quand le prochain spectacle de cette nouvelle chorale européenne?

Maïlys : championne de France Ugsel de badminton

Maïlys Le Goff de Kerfloch an dreff, joue au badminton depuis la création du club de Rostrenen en 2005, elle avait alors 10 ans, et dès 2006 a collectionné les médailles en championnat départemental et en régional.

Après une année 2012 déjà prolifique (championne de Bretagne jeune en double dame avec sa coéquipière Coline Sibénil et demi-finaliste en simple et déjà vice-championne en simple au National Ugsel à Valence en mai 2012), Maïlys est donc devenu championne de France Ugsel au national de Badminton à Fougères en mai dernier.

Maïlys a joué aussi cette année en national 3 avec l'équipe fanion du club de Rostrenen et participé à la montée en N2 obtenue face à des équipes venues de villes beaucoup plus importantes !



REPAS INTER-ASSOS POUR LA PLB

Un repas inter-associations pour la lutte contre la mucoviscidose a été organisé le 9 mars dernier. L'ensemble des fonds collectés s'élève à 1200 € (bénéfice du repas) auquel s'ajoute pour un montant de 500 € qui correspond la vente de produits. Fin Mars, un chèque de 1700 € a été remis au représentant de la PLB. Un grand merci aux personnes qui ont données de leur temps pour faire avancer la recherche.

LA PIERRE LE BIGAUT
A fond pour la vie



JOURNÉE-RANDOS : DIMANCHE 26 MAI 2013

La météo était très favorable cette année et, pour sa 9ème édition, la journée-rando organisée par le club de Gymnastique féminine a accueilli près de 250 participants. La plupart venaient des communes alentour, mais certains s'étaient déplacés de Brest, Paimpol, Guingamp ou Ploermel par exemple.

Les cinq circuits de 5, 10, 14, 22 et 30 km permettaient de découvrir le bois de Kergrist, les landes de Locarn, les Gorges du Corong et les tourbières, le bourg de St Nicodème, la Chapelle Notre-Dame des Fleurs et la stèle de Kerhamon en forêt de Duault. Au-delà du bois de Kergrist, à partir de la carrière près de An Anquelen, une nouvelle portion balisée cette année conduisait les marcheurs jusqu'au moulin de Kermorvan. Comme les autres années, les amis bénévoles (conjoints et sympathisants) ont largement contribué au bon déroulement de cette journée, par leur aide aux nettoyages, débroussaillages, balisages et « dé-balisages ». Grand merci à eux, ainsi qu'aux personnes qui ont autorisé le passage dans leur propriété.

Sensible à ce qui peut toucher des habitants de la commune, l'Association reverse-ra les bénéfices réalisés à la recherche concernant d'une part la Sclérose en Plaques, et d'autre part l'autisme.

Pour la Gym Féminine, Viviane Trubuilt et Marie-Thérèse Mauffray

Le 26 mai dernier sous un temps agréable, le club de gym de notre commune organisait leur randonnée annuelle sur des distances différentes (5, 10, 14, 22 et 30 km). Félicitations à l'ensemble de l'équipe pour tout le travail fourni avant et après cette manifestation qui œuvre à la découverte de notre belle commune du centre Bretagne mais aussi à l'argent que vous apportez à de différentes associations pour la recherche médicale.

Bravo à tous pour votre courage.

Mme Le Maire



Passage de rivière et chemin creux lors de la rando



Bénévoles prêts à accueillir les randonneurs

Ecole en activités



Sorties au cinéma pour les uns,
au port de Lorient pour les autres,



Découverte des flûtes du monde,
Carnaval du monde,
Initiation à la poterie...



Les enfants de l'école ont présenté
un spectacle de chants et musiques
lors de la kermesse le 23 juin.



Outre la traditionnelle pêche à la
ligne, des mamans d'élèves ont fait
une démonstration de danses
orientales lors de la kermesse.



Les Rencontres Musicales du Kreiz-Breizh

Festival de musiques classiques et contemporaines

Entre le 25 juillet et le 3 août prochains, se déroulera sur les communes de Kergrist-Moëlou, Rostrenen, Gouarec et Saint Gelven la première édition du Festival "Rencontres musicales du Kreiz-Breizh".

Cette proposition nouvelle pour le territoire et ses habitants fait suite à l'organisation d'une académie internationale de saxophone et d'une première série de concerts menée en 2012 dans les locaux de l'Ecole de Musique et de Danse du Kreiz-Breizh à Rostrenen. Ce premier jet a permis de percevoir l'intérêt d'un public local pour les musiques classiques et contemporaines qui sont peu programmées dans ce territoire à forte identité culturelle.

Dans ce contexte favorable, l'idée de poursuivre en 2013 vers la création d'un festival de musiques classiques et contemporaines s'est naturellement imposée et, à l'occasion de la deuxième Académie Internationale du Saxophone de Bretagne, les organisateurs, issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris et représentants d'une nouvelle génération, choisissent de faire partager au public leur passion pour la diffusion des œuvres du saxophone et du piano dans des formations très variées (du solo au quatuor, en passant par un répertoire de musique de chambre ou employant des techniques nouvelles).

L'édition des Rencontres Musicales du Kreiz-Breizh s'installera donc pour 3 concerts dans la salle Lein ar Roc'h de Kergrist-Moëlou et utilisera également des endroits issus du patrimoine bâti (Abbaye de Bon Repos à Saint-Gelven, Chapelles de Campostal à Rostrenen et Saint-Gilles à Gouarec, Collégiale Notre Dame du Roncier à Rostrenen) pour compléter cette programmation.

L'un des objectifs du festival, outre de proposer l'écoute d'œuvres du répertoire classique et contemporain est de contribuer au rayonnement du territoire (par la position géographique centrale permettant d'attirer des estivants curieux et avides de sortir des sentiers battus, par l'image d'une programmation originale et de qualité augmentant l'idée que le Kreiz-Breizh est une terre de Festivals). Il s'agit aussi de favoriser une politique de partenariat avec les acteurs locaux afin de placer la notion d'échange au cœur de ce Festival. Dans cet esprit, les différents moments et concerts du festival, qui sont pensés en articulation avec les actions associatives locales, visent une grande proximité entre artistes, compositeurs, étudiants musiciens, habitants du territoire et tous publics.

Les Rencontres Musicales du Kreiz-Breizh s'associent en 2013 au Tro ar Chapelioù, à l'association Maen Gwen, à l'Ecole de musique et de danse du Kreiz-Breizh, aux compagnons de l'Abbaye de Bon Repos. Elles reçoivent par ailleurs le soutien de la Mairie de Rostrenen, de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh, d'itinéraires-Bis et du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Informations et renseignements : www.musicalesdukreizbreizh.fr - 06 81 54 99 25

Concerts organisés à Kergrist : Salle Lein ar roc'h

Tarifs 8/6€ - Réservations : www.musicalesdukreizbreizh.fr

Dimanche 28 juillet 2013, 20h30

"Hommage à Francis Poulenc"

Satchié Martel (soprano), Matthieu Acar (piano), Frantz Gandubert, Makoto Hondo, Haruka Inoue, Joonatan Rautiola, Alexandre Souillart, Hiroé Yasui (saxophones)
œuvres de : F. Poulenc, H. Sauguet, D. Milhaud, G. Auric

Lundi 29 juillet 2013, 20h30

"Musée imaginaire"

Matthieu Acar, piano

œuvres de : F. Liszt, M. Moussorgski, C. Debussy, S. Rachmaninov



Vendredi 2 août 2013, 20h30

"Sur la mémoire ..."

Duo Atyopsis, Frantz Gandubert, Joonatan Rautiola, Hiroé Yasui, Mai Toyama, Makoto Hondo (saxophones)

œuvres de : J. Nagao, N. Mondon (création mondiale), F. Motsch (création mondiale), S. Sung, I. Hammo (création mondiale)

Société de chasse

L'ouverture de la chasse approche. C'est un jour important pour notre association et ses 50 adhérents. L'ouverture est aussi le fruit du travail de toute une année et d'une préparation journalière sur le terrain, avec la surveillance, la divagation des animaux domestiques, la limitation des prédateurs, l'agrainage du gibier, les bonnes relations avec les agriculteurs et les propriétaires. Les chasseurs s'investissent toujours davantage pour améliorer la qualité de leur environnement cynégétique. Ils n'hésitent plus à participer directement à la gestion des espèces sauvages et pas seulement en prélevant des animaux. Leur rôle a changé, il a pris de l'ampleur. La chasse, au-delà des débats qu'elle peut susciter, demeure un moyen de maîtrise des populations d'animaux sauvages absolument essentiel pour l'équilibre écologique d'une immense majorité de milieux naturels. NOUS, chasseurs de petits et gros gibiers, nous devons constamment nous adapter pour continuer de vivre notre passion.

Nous souhaitons relancer le petit gibier qui n'est pas au mieux.

Des possibilités existent, notamment pour le lapin, le lièvre et le faisan.

Le lapin : La présence du lapin est quasi nul sur la commune, plusieurs paramètres rentrent en cause : les maladies (myxomatose, VHD), leurs prédateurs directs : marte, fouine, putois, belette, blaireau... et les modifications de leurs milieux naturels.

Néanmoins, il y a une bonne petite population de lapin à Parc Quiminal, au Croisty, qui je pense est le résultat du travail des chasseurs et piégeurs locaux. Des reprises sont prévues.

Le lièvre : Le lièvre dont l'espèce est soumise à un plan de chasse avec une gestion très rigoureuse dans notre département ; c'est une constante qui reste une valeur sûre de la chasse. Cette espèce affère, depuis quelques années, un léger retour dans notre commune et c'est tant mieux. Les IK (indice kilométrique) réalisés en fin d'hiver, ont mis en évidence des indices qui nous permettent d'espérer des jours meilleurs surtout depuis que les chasseurs consentent un sérieux effort à la régulation de ces prédateurs.

Nous n'avons pas d'attribution de bracelet lièvre, ils sont en fonction des résultats des comptages donc de l'IK. Pour notre commune, le nombre de lièvre compté sur un circuit de 25 KM est suffisant, mais l'IK et calculé par rapport au nombre de lièvres et de renards comptés sur ce même circuit.

Les comptages nous montrent donc que nous avons encore trop de renard sur la commune pour pouvoir autoriser le tir du lièvre. Le tir reste donc interdit.

Le faisan : Nous nous intéressons à la gestion de cet oiseau à la capacité d'adaptation étonnante. Le biotope est jugé favorable mais l'espèce en est quasi absente, seules quelques couvées issues d'oiseaux de tirs et de reproduction sont parfois observées au printemps. C'est pourquoi depuis 2 ans, nous avons interdit le tir du faisan dans l'espoir de pouvoir rechasser ce gibier dans de vraies conditions naturelles, des faisans nés sur le terrain. Nous lâchons quelques reproducteurs en espérant voir nos efforts récompensés.

La bécasse : La reine des bois : la mordorée est certainement le gibier à plumes le plus rusé. A partir de la Toussaint et même un peu plus tôt parfois, les bécasses commencent leur migration et tombent sur les territoires dans les coins favorables, bois, landes...

La Bretagne est la première grande région d'hivernage par sa position géographique, la douceur du climat, la qualité des milieux. Nous faisons partie des départements ayant institués les premiers un PMA (prélèvement maximum autorisé). Avec au préalable à son transport sur le lieu de sa capture, l'oiseau doit être marqué et enregistré avec les dispositifs mis à la disposition des chasseurs. A savoir 3/semaine et en tout 30/an.

Le renard : Le renard est sans doute le plus redoutable des prédateurs, doté de capacité à la chasse hors du commun. Son intelligence et la finesse de ses sens sont appréciées par beaucoup de chasseurs. S'agissant de la santé publique, celui-ci est le principal vecteur de la redoutable échinocoque alvéolaire.

Les gros gibiers : Première satisfaction, la bonne situation des populations de chevreuils, sangliers et cervidés sur notre commune. Ces espèces ont très vite remonté la pente grâce au plan de gestion qui est mis en place. Un petit bémol sur le plan de gestion du sanglier qui est classé « nuisible », mais la fédération nous impose un quota de 6 animaux dans l'année. Cela nous laisse à prévoir de gros dégât de cultures dans les années à venir !!! Ce que nous déplorons.

Sécurité : Nous avons plusieurs responsables de battues qui détaillent, avant chaque départ, toutes les consignes de sécurité et savent se montrer impitoyables en cas de non-respect d'une seule d'entre elles.

Si malheureusement, vous avez à déplorer un comportement dangereux et au contraire une bonne éthique de la chasse, il ne faut pas hésiter à nous en informer. Le règlement intérieur de notre société prévoit des sanctions sévères à leurs rencontres.



Fête de la chasse à St-Lubin :

Notre association organise pour la première année une fête qui se déroulera le samedi 17 août 2013, à St-Lubin.

La journée débutera à 9h par un entraînement de chien d'arrêt (engagement 8h) :

Tous les chasseurs et non chasseurs locaux et des communes voisines possédant un chien d'arrêt peuvent s'inscrire.

Un repas "grillades" convivial, ouvert à tous, sera servi sur place le midi.

L'après-midi continuera par un concours de boules.

Calendrier des fêtes 2013

JUILLET

Samedi 20 : Pardon
Amis de St-Guillaume

Dimanche 28 : Concert
Rencontres Musicales K-Breizh

Lundi 29 : Concert
Rencontres Musicales K-Breizh

AOUT

Vendredi 2 : Concert
Rencontres Musicales K-Breizh

Samedi 17 : Fête de la Chasse
Société de Chasse

Dimanche 18 : Pardon de l'Isle
Amis chapelle de l'Isle

Dimanche 18 : Pardon de Saint-Lubin
CDF Saint-Lubin

SEPTEMBRE

Dimanche 22 : Bal
Club du 3ème âge

OCTOBRE

Vend/Sam 18/19 : Fest-Noz
30 ans RKB

NOVEMBRE

Vendredi 8 : Concours cartes
Club du 3ème âge

Lundi 11 : Repas CCAS
CCAS

Samedi 16 : Potée
USK

Dimanche 24 : Bal
Club du 3ème âge

DECEMBRE

Mardi/Mer 3/4 : Spectacle Enfants
Le Plancher

JANVIER

Vendredi 10 : Vœux
*Municipalité
(date sous reverse)*

Associations :

Pensez à informer la mairie de vos manifestations si vous voulez qu'elles apparaissent dans cette rubrique, même si elles ne se déroulent à la salle des fêtes. Pensez aussi à la réservation de la salle des fêtes.

La montée de l'USK !!!



Le club de football local regroupe toujours une quarantaine de joueurs, des arbitres et des bénévoles qui assurent son bon fonctionnement. L'USK a atteint son objectif, la montée en D3 pour l'équipe B et la montée en D2 pour l'équipe A. L'objectif pour la saison 2013 - 2014 sera le maintien en D2 et D3 pour l'équipe A et B. L'USK a fêté ses 40 ans lors d'une soirée

couscous très appréciée de tous. Nous remercions les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet événement.

Après discussion et concertation, les dirigeants ont opté cette année pour une co-présidence. Ainsi, le nouveau bureau est composé de : Sébastien Lambert et Joris Etourneau, les deux présidents, Samuel Guyader, secrétaire, Aurélien Maros, secrétaire adjoint et Jessica Gouaziou, trésorière adjointe. Le bureau est quasiment au complet, il manque cependant un trésorier, avis aux bonnes volontés !!! De nouveaux projets sont en cours : concours de boules, soirée moules-frites ou encore vide grenier. Le bureau sortant remercie également le nouveau bureau ainsi que tous les bénévoles, anciens et nouveaux. Il compte sur l'investissement de tous pour épauler les dirigeants au maximum, afin d'assurer la pérennisation du club local. Cette saison s'annonce donc sous le signe de la bonne humeur, de l'enthousiasme et de la solidarité.

Sur le plan sportif, le bilan est encourageant : L'équipe A finit en 2ème position derrière Bulat-Pestivien et l'équipe B est une nouvelle fois championne. Cette année, l'USK aura également le plaisir de compter sur Loïc Grenel pour les entraînements. Le recrutement a été très actif, mené essentiellement par Joris Etourneau. L'USK intervient toujours au sein de la JSKB (Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh). Pour la saison 2013 - 2014, Frédéric Henry sera l'intermédiaire entre l'USK et la JSKB.

Nous adressons bien entendu nos remerciements à tous les bénévoles qui se sont investis par le passé et aujourd'hui encore ainsi qu'à nos supporters présents le dimanche pour les matches. Nous souhaitons inviter d'autres personnes à venir nous encourager pour cette nouvelle saison très importante. Avis, également, aux personnes qui souhaitent s'investir et consacrer un peu de leur temps pour concrétiser tous ces projets. Nous remercions également la Mairie pour la subvention accordée cette année. L'USK recrute toujours en joueurs et/ou en bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06.76.31.45.31 ou par mail 1525913@footbf.fr et un site internet est également à la disposition de tous : uskergrist.footeo.com. Vous trouverez sur ce site différentes informations sur le club.



Enfin, bonne saison à tous et vive les écureuils !!!

Pardon de l'Isle : chants de marin

Dimanche 18 aout à 10h30 messe et tantad suivie d' un vin d'honneur offert par les amis de l'association de la chapelle de L'Isle.

16h00 à la chapelle : concert de chants de marins avec le groupe Les Gabiers de L'Odet

En soirée grande soirée crêpes ouvert à tous.



Comité des Fêtes de Saint-Lubin : Pardon

Messe à 10h30 suivi du traditionnel Tantad

Animations et concours de boules durant l'après-midi (avec 4 allées de boules supplémentaires).

En soirée, un repas crêpes ouvert à tous aura lieu sous le hangar de Saint-Lubin (dont la toiture a été réparée et où un chauffe eau électrique est en cours d'installation pour un meilleur confort des bénévoles du comité).



Jacques Carel
Président du CDF de Saint-Lubin

Toponymie des lieux-dits

En 2002, un recueil intitulé « Les noms de lieux de Kergrist-Moëlou » a été réalisé par l'Office de la langue bretonne. Nous vous proposons depuis le N°20 les indications concernant certains de nos villages. D'autres suivront dans les prochains N°. Voici la présentation adoptée :

Nom Français - Nom Breton
formes anciennes différentes (s'il y en a)
toponymie

Garz Uhel **Ar C'harzh Suilhet**
 Guarsulle, Garzsulliet, Garzsulliest, Garsulé, Garsuillet, Garzuel
Toponymie : Le premier élément de ce toponyme «Garzh» (haie d'arbres, par extension talus boisé) est relativement fréquent en toponymie bretonne. On le trouve ici sous sa forme lénifiée après l'article «Ar». Le second élément qui, au regard des variantes orthographiques récentes, semblait être le mot «Uhel» (haut) est, en réalité, «Suilhet» (brûlé) ce que confirment la prononciation et les formes écrites anciennes.

Le Goulédic **Ar Gollodig**
 Colodic, Collodic, Village du Gollodic, Golloudic, Village du Goledic, Le Golledec
Toponymie : Les formes anciennes démontrent qu'il s'agit du terme «Ar Gollodig» qui est présent ici. Son sens est équivalent à un autre toponyme breton «Ar Gelvezeg Vihan» qui signifie «la Petite Noiseraie».

Coz Ty **Ar C'hozti**
 Costy
Toponymie : Le qualificatif «Kozh» (vieux, ancien) précède «Ti» (maison) qui indique, ici, le lieu habité seul, sans les dépendances, champs ou prés contiguës.

Le Croasty **Ar C'hroasti**
 Croisty, Village du Croisty, Croasty, Croisti, Ar Croasti; Ar Croisty
Toponymie : Nous avons trouvé deux formes du nom orthographiées différemment sur les panneaux du lieu. Nous y retrouvons les deux éléments «Kroaz» (Croix) et «Ti» (maison). Le terme «Kroasti» (maison de la croix) marquait la présence des ordres templiers ou hospitaliers. L'empreinte religieuse de ces ordres est particulièrement présente dans cette zone de la commune puisqu'on y trouve également «Kroaz ar Vadalen», «Skuberiou» et «Mousterveur» sans oublier la proximité de «Chapel an Inez». C'est sous leur influence que la commune de Moëlou a pris le nom de Kergrist.

Verguz **ArVerguz**
 Verguse, Le Verguz, Vergus
Toponymie : le sens de ce toponyme ancien n'est pas très clair. Le premier élément pourrait être «Gwem» (marais) et le second «Kuzh» (caché, dissimulé), identique au gallois cudd de même sens.

Le Coat **ArC'hoad**
 Au village de la Ville Neuffve dite an Coat, La Ville Neuffve didre an Coat, Ville Neuffve didre an Couat, La Ville Neuffdidre an Couest, Kernevez ar Hoat
Toponymie : Très répandu, «Koad» localise un bois ou une forêt. Le nom ancien est «Ville Neuffve didre an Coat» (XVIIe siècle) ou «Kernevez ar Hoat» (Cadastre napoléonien). On pourrait aisément le confondre avec «Kernevez an Argoad» mais la cadastre napoléonien du début du XIXe siècle le situe clairement à l'endroit où se trouve aujourd'hui le village «Ar C'hoad». La variante relevée à l'oral «Ar C'hoed» est correcte et est utilisée indifféremment avec la forme en «oa» dans cette zone

Naoudic **An Naoudig**
Toponymie : Le sens de ce nom de village est difficile à appréhender. Le premier élément représente sans doute le nom «naou» qui désigne un lieu pentu, ce que corrobore la topographie. La présence d'un «d» dans ce nom pourrait être la trace d'un deuxième élément aujourd'hui altéré et difficilement reconnaissable sans formes anciennes avérées. Le «-ig» final est sans doute alors le diminutif breton bien connu. A moins qu'il ne cache en réalité un «-eg» marquant les lieux où abonde telle ou telle variété de plante. La signification du nom serait alors toute autre. Mais s'il s'agit d'une plante, quelle est-elle?

Kerbriou **Kerbriou**
 Kerbruillou
Toponymie : Ce toponyme est composé de «Kêr» (village, lieu habité) et du diminutif de «Bri» (importance, poids, autorité).

Bel-Air **BelAir**
Toponymie : Il s'agit là d'un toponyme de langue française de création assez ancienne dont le sens paraît relativement clair.

Kerfeunteun **Kerfeunteun**
Toponymie : « Kêr » (Village, lieu habité) + «Feunteun» (fontaine).

Kerstéphan **Kersfefan**
 Ker Stéphan
Toponymie : «Kêr» (village, lieu habité) est associé au nom de famille «Stefan».

État civil

Du 1er janvier
 au 30 juin 2013

NAISSANCES

Landry LESSART
 13 février 2013
 Kerdourc'h

Luce LE CORRE
 15 février 2013
 20, Moustermeur

Frida JEGLOT GESTIN
 29 mai 2013
 Kervran

Liam DIJOUX
 26 juin 2013
 8, Lot. Hélène Chevalier

MARIAGES

Leslie HUREAU
 &
 Mathieu FERNANDEZ
 13 janvier 2013

Christelle BERNARD
 &
 Jean-François PHILIPPE
 11 mai 2013

Delphine THEPAUT
 &
 Antoine TRUBUILT
 18 mai 2013

DÉCÈS

Michel BOURGES
 23 janvier 2013
 Kermabeven
 68 ans

Osmane GUILLERM
 1^{er} mars 2013
 3, rue Etienne Le Meur
 79 ans

Marie-Claire LE GLOANNEC
 21 mars 2013
 Lustruyen
 59 ans

Adrien THOMAS
 28 mars 2013
 Kervenal
 91 ans

Hélène RIOU
 29 juin 2013
 Saint-Coudan
 85 ans



Le comité des fêtes de Kergrist organisait, dimanche 16 juin, son deuxième concours de pêche, au pied des éoliennes, à Moustermeur. L'étang privé était mis à disposition des organisateurs par son propriétaire.

Malgré les averse matinales, à midi, ils étaient 77 amateurs à taquiner la truite (un lâcher de 100 kg de truites avait été effectué pour l'occasion). Les coprésidents, Yannick Fréro et Yann Goubin, ont même dû refuser des inscriptions.

Les bénévoles avaient prévu de quoi se restaurer, ainsi que des jeux pour les enfants.

C'est ainsi que, près de 300 convives ont participé au repas champêtre (saucisses-pommes de terre nouvelles et ratatouille) organisé par le comité des fêtes et préparé dans la matinée par les bénévoles.

Les coprésidents, se sont félicités « d'une belle réussite ».

C'était la troisième manifestation de l'année à mettre au compte de Yann Goubin et Yannick Frerot après les festivités du pardon de l'Ascension et la chasse aux œufs.

